

**Juillet 2018**

## **INFORMATION**

### **AIDES FINANCIERES 2018**

Les jeunes ont droit à **certaines aides** selon leur statut, leur formation, leur âge, leurs revenus ... Les aides sont financées et gérées par des partenaires divers.

La Résidence a pour mission d'informer les jeunes et leurs familles, de faire venir les partenaires pour des animations, d'accompagner les jeunes ... Mais la résidence **ne peut pas faire les demandes** à la place des jeunes, ni constituer les dossiers.

La Résidence n'a pas accès au site Internet des partenaires qui sont confidentiels. Elle n'a aucun pouvoir de décision sur les aides et ne peut en aucun cas intervenir dans vos demandes.

**La résidence fournira directement aux jeunes résidents les dernières quittances de loyer 2017, les contrats de séjours signés, l'échéancier de paiement à partir du 27 août 2018.**

Pour toutes vos demandes nous vous conseillons d'envoyer un mail [contact@residence-campus.fr](mailto:contact@residence-campus.fr)

#### **Généralités**

La plupart des demandes d'aides se font maintenant sur les sites Internet des partenaires.

Vous devrez créer un compte personnel à votre nom. Les partenaires **vous contactent par votre mail** ou directement **par ce compte**. Ils renvoient toujours une confirmation à la fin de votre inscription Internet, si elle est finalisée et valide.

Vous devrez envoyer des documents et preuves papiers. Le non renvoi des documents papiers au complet, signés et dans les délais est la 1<sup>ère</sup> cause de suspension des dossiers.

#### **CONSEILS :**

Suivez l'avancée de votre dossier et **contactez régulièrement les partenaires** notamment si vous ne recevez ni mail, ni courrier, ni versement.

**Utilisez un seul mail fonctionnel** et simple (type nom, prénom, chiffres) et un seul mot de passe pour toutes vos demandes, **un numéro de téléphone qui reste valide**.

Si vous changez de numéro de téléphone ou de mail, vous ne pourrez plus confirmer les modifications éventuelles, ni accéder à votre dossier.

**Envoyez tous vos dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception et gardez une copie.**

L'équipe Résidence

## **1 / MOBILI JEUNE POUR TOUS LES APPRENTIS**

**Tous les apprentis** et salariés de moins de 30 ans, avec un salaire inférieur au SMIC, occupant un logement ont droit à cette aide appelée MOBILI JEUNE (sans conditions de ressources des parents).

La demande se fait uniquement sur le site Internet d'ACTION LOGEMENT (Taper Mobili Jeune sur votre moteur de recherche). <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

Il faut également envoyer des documents papiers pour finaliser votre demande.

**Les alternants ou apprentis en contrat de séjour fractionné n'ont pas droit à l'APL.** Ne faites pas la demande lors de l'inscription Internet MOBILI JEUNE, vous allez bloquer votre dossier.

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Action logement se sont alliés pour toutes les aides des apprentis. Voir leur site Internet <https://alternant.actionlogement.fr/>

Désormais un seul compte permettra d'accéder à l'aide au transport, mobil jeune ... (Voir le tableau récapitulatif ci-dessous).

Attention ce sont des plateformes nationales qui traitent les dossiers.

Chaque jeune est géré par un site différent.

**En cas de problème contacter la plateforme qui vous gère avec le mail** qui vous a été fourni ou le service client au 01/57/77/50/00. La résidence n'a pas accès à vos dossiers de demande d'aide.

### **SI, vous avez déjà fait la demande MOBILI JEUNE en 2017-2018.**

Vous devez les recontacter pour **réactiver votre demande, avant la date anniversaire de signature du contrat d'apprentissage (Donc pour beaucoup cet été !)**.

Envoyez un courrier expliquant que le jeune poursuit son contrat d'apprentissage et revient à la Résidence Campus pour l'année 2018-2019, dans les mêmes conditions qu'en 2017-2018.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail, ...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée.

**Si vous n'avez eu aucun versement ou aucune nouvelle de leur part pour l'année 2017/2018,** contactez-les

### **SI, vous n'avez pas fait la demande d'aide MOBILI JEUNE en 2017.**

- **Pour les apprentis déjà résidents en 2017-2018** qui reviennent à la résidence à la rentrée 2018-2019.

Vous devez **FAIRE en totalité la demande sur Internet.** <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

ATTENTION elle doit être faite **avant la date anniversaire de signature de votre contrat d'apprentissage pour les 2emes année. Donc avant la rentrée !!!**

Envoyer à Action Logement un courrier expliquant que le jeune poursuit un contrat d'apprentissage et sera de nouveau locataire à la Résidence Campus pour l'année 2018-2019 pour sa 2ème année.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail, ...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée 2018.

- **Pour les nouveaux apprentis** qui entrent à la résidence à la rentrée 2018-2019.

Vous devrez avoir fait votre demande MOBILI JEUNE dans les 6 mois suivants la date de signature de votre contrat d'apprentissage. Dès la rentrée serait le mieux. Nous le rappellerons aux jeunes en septembre. Le partenaire ACTION LOGEMENT viendra faire des soirées d'information.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée 2018.

## **COMMENT FAIRE MA DEMANDE MOBILI JEUNE**

### **Vous devez avoir au moment de démarrer votre demande :**

- Un ordinateur récent
- Une imprimante
- Un mail fonctionnel (bien le conserver c'est celui avec lequel vous vous reconnecterez et recevrez les messages de leur part)
- Le contrat d'apprentissage de votre fils-fille
- UN RIB (IBAN-BIC)
- Les informations sur la résidence (ci-dessous)

Connectez-vous le site du partenaire ACTION LOGEMENT 

Tapez directement **MOBILI JEUNE** sur votre moteur de recherche.

<https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

### **Votre demande se fait en 3 temps :**

1. Faire le test d'éligibilité.
2. Créer votre compte Action Logement :
  - On vous demande le salaire de l'apprenti (pas celui des parents)
  - Il est Locataire (pas de colocation)
  - La date de début du bail à noter est au 27/08/2018
  - Activez votre compte avec l'identifiant et le mot de passe reçu par mail
  - Il faut vous connecter ensuite sur votre compte
3. Faire votre demande d'aide MOBILJEUNE (A chaque étape faire enregistrer et suivant)

**Pour la date de début de formation et date de début d'effet du contrat de séjour** : soit vous la connaissez la date exacte, soit vous notez 27 aout 2018 date des 1ères rentrées.

## **INFORMATIONS RESIDENCE pour remplir le dossier MOBILI JEUNE**

- Adresse du logement : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- C'est une résidence hôtelière à vocation sociale RHVS
- Numéro de la chambre mettez 001 en attendant d'avoir le bon
- Type de logement individuel (pas de colocation)
- Parc Privé avec APL
- Surface habitable 21m2
- Nombre de pièce : 1
- Loyer hors charge 96 euros.
- Charge : 00 euros.
- Ne pas faire la simulation APL
- Date d'effet du Bail : le 27.08.2018 (ou date exacte si vous la connaissez)
- Nom du bailleur : GIP Résidence du Campus de la formation Professionnelle
- Adresse du bailleur : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- Directrice : Mme POUGET Murielle
- Tel : 05.53.06.63.00
- Mail : contact@residence-campus.fr

### **A la fin de votre inscription Internet.**

Vous recevrez par mail **2 conventions** à retourner signées, une liste de documents à fournir, une fiche récapitulative... **Il faut renvoyer votre dossier à une adresse notée sur votre document.**

Si vous ne recevez aucun mail avec les conventions en fin d'inscription Internet c'est qu'il y a un problème sur votre dossier. Contactez-les.

Envoyez les documents en votre possession. (Contrat d'apprentissage, carte d'identité, RIB, lettre explicative ...) Vous renverrez tous les documents manquants à la rentrée en joignant une lettre explicative.

### **CONSEILS**

**Vous devez au fur et à mesure de l'année, fournir les fiches de paies de votre jeune apprenti et quittances de loyer payées.** Sans cela votre dossier sera suspendu, vous n'aurez pas les versements.

Les quittances vous seront envoyées si elles sont réglées, uniquement par mail à l'adresse que vous avez noté à **Responsable légal 1 factures sur la fiche d'inscription.**

**Les délais de traitement pour le Mobili jeune se situent entre 3 et 6 mois.**

Pour tout problème, il faudra contacter directement la plateforme.

## **2 / VISALE POUR LES MAJEURS : garantie de paiement.**

Chaque majeur doit faire la demande VISALE pour entrer à la résidence.

Tout statut confondu, qu'ils soient anciens résidents ou nouveaux entrants, qu'il soient apprentis, salariés, lycéens, étudiants, BAC PRO, BTS ...). Tous ont droit à VISALE.

Allez sur le site Internet. Tapez VISALE. <https://www.visale.fr/#/>

Utilisez une adresse mail fonctionnelle que vous conserverez. Idem pour votre mot de passe.

Ils sont indispensables pour suivre votre compte et vous reconnecter ensuite.

ACTION LOGEMENT vous répond en 48h.

Validez la procédure jusqu'au bout et imprimez l'attestation.

Fournir à la résidence l'attestation de VISALE acceptée par Action Logement **avec votre dossier d'inscription**. (Si refus nous mettre le courrier de refus, nous verrons directement avec vous)

## **3 / APL POUR LES MENSUELS**

Les jeunes mensuels hébergés à l'année peuvent bénéficier de l'APL pour leur logement.

Connectez-vous sur <http://www.caf.fr/>

Les jeunes locataires doivent faire leur demande sur le site Internet de la CAF, **avant la fin du mois d'entrée dans le logement**. Sinon vous perdrez un mois d'APL.

Les familles peuvent s'informer auprès de leur conseillère CAF pour s'assurer que cette demande ne modifie pas leur propre allocation.

La résidence aura à remplir une attestation justifiant l'exactitude des renseignements fournis par le demandeur locataire.

La résidence percevra l'aide au logement qui sera déduite des loyers dès réception confirmée du virement de l'APL par la CAF.

Délais de traitement 2 à 3 mois.

Date d'effet de l'APL : à date de demande internet mois complet échu.

## **COMMENT FAIRE MA DEMANDE APL**

**Vous devez avoir au moment de démarrer votre demande :**

- Un mail fonctionnel (Bien le conserver c'est celui avec lequel vous vous reconnecterez et recevrez les messages de leur part)
- UN RIB (IBAN-BIC)
- Les informations sur la résidence (Ci-dessous)
- Vos déclarations de ressources.
- Numéro d'allocataire du jeune s'il a déjà bénéficié de l'APL en propre.

### **Précisions**

- Vous devrez faire un test d'éligibilité puis créer votre dossier et faire votre demande.
- Imprimez le récapitulatif donné en fin de demande et la fiche qui vous stipule les documents à envoyer.

- Gardez bien vos numéros de compte, mails et mots de passe.
- A savoir : Vous recevrez tous vos courriers APL à la Résidence.

## **INFORMATIONS RESIDENCE POUR DEMANDE APL**

- Adresse du logement : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- Tel : 05.53.06.63.00
- Mail : [contact@residence-campus.fr](mailto:contact@residence-campus.fr)
- C'est un FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs.
- Logement meublé
- Logement décent neuf
- Logement conventionné CAL APL et agréé préfecture.
- Date d'effet du bail ou d'entrée dans le logement : notez le 01/09/2018.
- Date de sortie : notez la date de fin des cours ou de votre départ prévu.
- Numéro de chambre notez 145 (il vous sera transmis à la rentrée).
- Type de logement individuel (pas de colocation)
- Surface habitable 21m2
- Nombre de pièce : 1 avec WC et salle de bain à l'intérieur
- Loyer à déclarer est celui du logement TTC. (Pas de restauration)
- Charge : 00 euros.
- Nom du bailleur : GIP Résidence du Campus de la formation Professionnelle
- Adresse du bailleur : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- Directrice : Mme POUGET Murielle
- Tel : 05.53.06.63.00
- Mail : [contact@residence-campus.fr](mailto:contact@residence-campus.fr)

**Note** : seuls les apprentis hébergés à l'année peuvent bénéficier de l'APL et de l'aide MOBILI jeune en cumul.

NOM de l'AIDE	PARTENAIRE DECISIONNAIRE	CONDITIONS	COMMENT FAIRE LA DEMANDE
GUIDE DES AIDES pour tous les apprentis	REGION AQUITAINE ACTION LOGEMENT	Être apprenti	Site Internet <a href="https://alternant.actionlogement.fr/">https://alternant.actionlogement.fr/</a>
<b>APL</b> Aide au paiement du loyer	CAF 	Etre résident mensuel Tous les locataires mensuels y ont droit	Site internet macaf.fr créer son compte <b>A faire avant le dernier jour du mois entrant dans le logement</b> <a href="https://www.caf.fr/">https://www.caf.fr/</a>
<b>ARS</b> Aide Rentrée scolaire	CAF	Selon situation familiale, quotient et salaire de l'apprenti de moins de 18 ans	Voir site <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1878">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1878</a>
<b>MOBILI JEUNE</b> Aide au loyer en complément ou non de la CAF - Jusqu'à 100 euros par mois	ACTION LOGEMENT 	Tous les apprentis et salariés y ont droit Etre résident Avoir moins de 30 ans et gagner moins que le SMIC Aide sur le loyer uniquement	Site internet créer son compte MOBILJEUNE <a href="https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune">https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune</a> <b>A renouveler tous les ans avant la date anniversaire de signature du contrat de travail</b>
<b>VISALE</b> Garantie de paiement des loyers Tous les majeurs résidents doivent en faire la demande	ACTION LOGEMENT	Etre résident être majeur Tous les majeurs doivent la demander avant de signer leur contrat de séjour à la résidence	Site Internet créer son compte VISALE <a href="https://www.visale.fr/#/">https://www.visale.fr/#/</a> <b>A demander avant la signature du bail / Obligatoire pour tous les majeurs résidents</b>
<b>LOCAPASS</b> Avance de la caution et remboursement sur plusieurs mois	ACTION LOGEMENT	Etre résident moins de 30 ans, apprenti, en formation, en insertion CDD ou CDI	Site internet créer son compte LOCAPASS <a href="https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass">https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass</a> A demander avant d'arriver à la résidence.
<b>GUIDE DES AIDES AQUITAINE</b>	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE  NOUVELLE AQUITAINE	Tous les habitant et jeunes d'Aquitaine	Site Internet créer son compte <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/</a>
<b>AIDE au TRANSPORT</b> Tous les apprentis y ont droit	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Demande sur le site à partir de novembre. Information des CFA	Site Internet créer son compte ATA Guide aides Aquitaine <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-aux-transports-apprenti-e-s-ata/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-aux-transports-apprenti-e-s-ata/</a>
<b>AIDE HR</b> Hébergement Restauration Tous les apprentis y ont droit  Aide 1 <sup>er</sup> équipement	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Etre apprenti dans un CFA d'Aquitaine Pour la HR : être demi pensionnaire ou Résident	Acquises d'office, dossier validé par les CFA Hébergement et restauration <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/primas-aux-apprentis-transport-hebergement-restauration/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/primas-aux-apprentis-transport-hebergement-restauration/</a> 1 <sup>er</sup> équipement donné par la CFA <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/financement-du-premier-equipement-professionnel-des-apprentis/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/financement-du-premier-equipement-professionnel-des-apprentis/</a>
<b>Aide au Permis</b> Tous les jeunes d'Aquitaine Déjà diplômés ou en insertion	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Etre jeune et vivre en Aquitaine Avoir entre 17 et 25 ans Avoir déjà un diplôme, son code. (Sauf suivi mission locale)	Site internet Aide permis Nouvelle Aquitaine <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/</a>
<b>FSAA Fond Social d'Aide aux Apprentie s</b>	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Apprenti uniquement En cas de situation	Sur demande, après RDV d'évaluation et constitution d'un dossier. Dossier validé par la Direction du CFA et le Conseil Régional

		particulière	<a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/</a> Situation qui met en péril la formation de l'apprenti Sur demande auprès de votre CFA ou Ecole Voir M Chergui pour la CCI Me Pervery pour la CMAI
<b>Aide au Permis par Branche professionnelle</b> - IRP AUTO  - BTP PRO  	IRP AUTO Section automobile   BTP Pro Section électricité BTP	Apprenti automobile Apprenti métier du BTP	Site Internet IRP AUTO <a href="https://www.irlp-auto.com/">https://www.irlp-auto.com/</a> BTP PRO <a href="https://www.probtp.com/ext/parAccueil.do?accueil=true">https://www.probtp.com/ext/parAccueil.do?accueil=true</a> Sur ces sites vous trouverez aussi des réductions pour les vacances, votre licence en club de sport, des prix pour votre mutuelle, des aides pour faire un stage en Europe, des aides sociales, <b>une bourse de l'emploi ...</b>
<b>AIDES POUR LES APPRENTIS en CAFE BRASSEURS HÔTELLERIE RESTAURATION</b>	 HCR PRevoyance	Apprentis en HRC Aide au financement du permis Mutuelle.	Voir avec M Chergui G pour la CCI
<b>TRANSPORT</b> 	Réseaux Régionaux  <b>PERIBUS ATTENTION</b> Il faut faire faire des cartes de transport à leur boutique à Périgueux. Ce sont des cartes nominatives avec photo rechargeable sur internet. Nouvelle réorganisation du réseau.	Renseignez-vous pour des cartes étudiantes ou jeunes avec des réductions directement auprès de la gare de votre domicile. Il y a des possibilités d'avoir un tarif pour le train couplé au Péribus	TOUT TRANSPORT NOUVELLE AQUITAINE <a href="https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr">https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr</a> CARTE TOUT TRANSPORT NOUVELLE AQUITAINE <a href="https://www.nouvelle-aquitaine.fr/carte-transports-en-nouvelle-aquitaine.html">https://www.nouvelle-aquitaine.fr/carte-transports-en-nouvelle-aquitaine.html</a> TRANSBUS BUS SNCF AQUITAINE <a href="https://www.transbus.org/reseaux/r_aquitaine.html">https://www.transbus.org/reseaux/r_aquitaine.html</a> TRANSPERIGORD BUS <a href="http://www.transperigord.fr/">http://www.transperigord.fr/</a> PERIBUS sur PERIGUEUX <a href="https://peribus.grandperigueux.fr/">https://peribus.grandperigueux.fr/</a>
<b>Prime de soutien à l'apprentissage Delon les département</b>	Voir votre département  		Prime d'apprentissage Dordogne <a href="https://www.dordogne.fr/les_aides/aides_aux_apprentis/370-3">https://www.dordogne.fr/les_aides/aides_aux_apprentis/370-3</a> Guide des aides Landes <a href="https://www.landes.fr/guide-des-aides">https://www.landes.fr/guide-des-aides</a>
<b>CARTE JEUNE Carte étudiante des Métiers</b> Pour avoir des réductions	CENTRE INFORMATION JEUNESSE		CARTE jeune avec le CIJ <a href="http://www.perigueux-jeunesse.fr/mes-loisirs/carte-jeune/">http://www.perigueux-jeunesse.fr/mes-loisirs/carte-jeune/</a>  CARTE ETUDIANT des METIERS fourni par les Ecoles et CFA donne droit à des réductions (cinéma, restaurant...)
<b>MOBILITE EUROPEENNE et voyage VACANCES</b>	CIJ Conseil Régional IRP AUTO BTP PRO .....	De nombreuses aides financières et des réductions pour les loisirs et les vacances.	<b>Aide mobilité européenne</b> <a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/stages-professionnels-a-letranger-dispositifs-daides-a-la-mobilite-internationale-pour-le-territoire-aquitain-annee-scolaire-20172018/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/stages-professionnels-a-letranger-dispositifs-daides-a-la-mobilite-internationale-pour-le-territoire-aquitain-annee-scolaire-20172018/</a> <b>Dispositif DESTINATION (Ancien Sac à dos)</b> <a href="https://www.facebook.com/Destination-Nouvelle-Aquitaine-167729519949703/">https://www.facebook.com/Destination-Nouvelle-Aquitaine-167729519949703/</a>